



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Saint-Savin

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise et les terrasses attenantes

Monument(s)

Appellation : Eglise et les terrasses attenantes

Protection : classement

Arrêté : classement le 10/09/1956

Étendue de la protection : Terrasses attenantes à l'église dites aussi Jardin Laure (cad. 300p, 303, 304, 305) : classement par arrêté du 10 septembre 1956

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.